

## LA RESPONSABILITE HOSPITALIERE

### Objectifs de la formation

IL appartiendra d'étudier l'étendue des obligations professionnelles des soignants et de les confronter avec leurs réalités quotidiennes.

Dès lors, il appartiendra d'appréhender les situations pouvant engendrer la responsabilité des divers acteurs de l'établissement.

Enfin, il sera proposé un éclaircissement sur les principales règles de responsabilité et les différents recours procéduraux offerts aux patient

### Méthodologie pédagogique

L'intervention consistera en une étude de la circulaire du 6 mai 1995.

Chaque point de la circulaire sera expliqué et illustré par sa référence juridique.

### Supports pédagogiques :

- \* Etude des contenus en lecture expliquée
- \* Utilisation de cas concrets
- \* Utilisation de supports adaptés

Nombre de Stagiaires : 15

Personnel visé : Le personnel soignant médical et non médical

Durée de la session : 1 ou 2 journées

Coût de la formation :

Intra : 750 € / Jour  
(Hors frais de déplacement et de séjour)

Inter : 350 € / jour

Animation :

Par des Consultants – Formateurs assurant également des missions de Conseil auprès des établissements.

Durée pédagogique : 7 heures / jour

Evaluations : A l'issue de la formation, les évaluations des stagiaires et du formateur seront remises à l'établissement.

### Programme indicatif

#### I/ La notion de responsabilité et l'organisation juridictionnelle

- 1- La responsabilité une question d'éthique et une exigence sociale
- 2- L'organisation juridictionnelle française

#### II/ Les professions soignantes

- 1- Les origines et leur reconnaissance juridique
- 2- La répartition des missions

#### III/ Les obligations juridiques professionnelles

##### 1/ Obligation en qualité de soignantes

- 1- Etudes des textes
- 2- Les difficultés inhérentes au glissement des compétences
- 3- L'efficacité des soins au regard de la rationalisation des coûts.

#### IV/ Les obligations juridiques en qualité de fonctionnaire hospitalier

- 1- Les sources de droit public
- 2- Les droits et obligations de la fonction publique hospitalière

#### V/ Les obligations spécifiques

- 1- Le secret professionnel
- 2- Les obligations inhérentes à la Charte du patient hospitalisé
- 3- Dispositions de la loi du 4.03.02

#### VII/ Le fait générateur d'une action en responsabilité

#### VIII/ La résolution non contentieuse du litige

#### VIII/ Les principes régissant la responsabilité hospitalière

- 1- La responsabilité pour faute
- 2- La responsabilité sans faute
- 3- L'alea thérapeutique
- 4- Infection nosocomiale & infection iatrogène

#### IX/ Les modalités d'indemnisation du préjudice hospitalier.

- 1 Indemnisation judiciaire
2. Solidarité nationale